

Association Horlogerie comtoise
Assemblée générale, samedi 10 décembre 2011 à 15 heures
Salon d'honneur de la mairie de Morez

Le président ouvre la séance et fait la lecture des pouvoirs reçus. La feuille d'émargement circule parmi les adhérents présents.

Sept adhérents sont présents. De plus, 14 membres de l'association ont fait parvenir un pouvoir. Soit 7 + 14 personnes présentes ou représentées. L'association compte 29 membres au 10 décembre 2011.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Rapports moral et financier

Marie-Paule Renaud, secrétaire, lit le rapport moral qui est approuvé à l'unanimité.

Camille Renaud, trésorier adjoint, lit le rapport financier qui est approuvé à l'unanimité.

Élection des membres du conseil d'administration

François Buffard, président, annonce, selon l'article 7 des statuts, les candidatures au conseil d'administration. Tous les membres sortants étant candidats à leur réélection, c'est-à-dire François Buffard, Michel Dumain, Camille Renaud et Marie-Paule Renaud, et d'autres candidatures ne s'étant pas annoncées, les membres sortants sont réélus à l'unanimité pour trois ans.

Modification de l'article 3 des statuts

Le président ayant changé de domicile à Morez dans le courant de l'année 2011 (du 1 rue Fenandre au 4ter rue Voltaire), le siège de l'association s'y trouve également transféré par simple décision du conseil d'administration, selon l'article 3.

Cependant, la sous-préfecture de Saint-Claude nous impose de remplacer « canton de Morez » par « commune de Morez » essentiellement pour des raisons informatiques.

Il est mis au vote le nouvel article 3 ainsi rédigé : « Le siège social est établi dans la commune de Morez (Jura) où le conseil d'administration a le choix de l'immeuble. Le transfert du siège dans une autre commune devra faire l'objet d'une modification des statuts. ». Les statuts modifiés sont approuvés à l'unanimité.

Le président passe ensuite à l'ordre du jour et présente en détail les projets 2012 évoqués dans le rapport moral.

La séance est levée à 15 heures.

Le président


Le trésorier adjoint

Le trésorier


Marie-Paule Renaud, secrétaire


ASSOCIATION HORLOGERIE COMTOISE

Assemblée générale à Morez, samedi 10 décembre 2011 à 15 heures

Rapport moral

L'association a gagné plusieurs membres via internet tandis que nos actions sur place, comme la « Journée des associations » qui se déroulait à Morez le 10 septembre dernier, apporte des contacts mais peu d'adhésions.

Même commentaire pour le sympathique salon horloger « Horlo'troc » au village des Fins, près Morteau, auquel nous participons aux côtés de l'Association française des amateurs d'horlogerie ancienne de Besançon.

Nous poursuivons la plupart de nos rencontres mensuelles au magasin-brocante d'Alain Cornu à Morbier, réunions auxquelles tout un chacun peut se joindre et que nous espérons étoffer.

Expositions, conférences

L'exposition « Germain Paget » s'est terminée le dimanche 20 mars avec la « Journée des musées » organisée par Télérama. Michel Dumain a proposé aux visiteurs une démonstration sur le fonctionnement de l'horloge comtoise et Marie-Paule Renaud a effectué une dernière visite guidée.

Les horloges de M. Siegfried Bergmann sont reparties en Allemagne mais le collectionneur envisage une collaboration à long terme avec le musée de la Lunette. Nous avons reçu son éditeur le lundi 29 août auquel nous avons fait visiter les sites de Morez et Morbier.

Des fiches de visite ont été confectionnées et mises à disposition dans les églises de Morez et Morbier.

Pour les « Journées du Patrimoine », dimanche 18 septembre, nous avons proposé comme l'année dernière un exposé sur le cadran solaire de Morbier, par notre correspondant Philippe Hugon, suivie de la visite guidée de l'église, par Marie-Paule Renaud. Environ 25 personnes se sont déplacées. Un compte rendu a paru dans le *Progrès*.

Le vendredi 21 octobre, nous avons invité, avec le musée de la Lunette, Michel Hayard, à l'occasion de la sortie de son livre *Antide Janvier, horloger du roi*. La conférence a fait salle comble, suivie d'une dédicace. Une rétrospective à l'échelle nationale de la vie et l'œuvre de cet horloger aura lieu en 2014 (date retenue conjointement par les musée du Temps à Besançon, musée Horloger de la Chaux-de-Fonds, Arts et Métiers à Paris...). Nous travaillerons avec les « Amis du vieux Saint-Claude » sur la formation d'Antide Janvier à Saint-Claude (ses maîtres et son père qui se disait maître horloger), sur le séjour d'Antide Janvier au hameau des Chalettes (Morbier) dans les années 1770, ainsi que sur ses travaux peu connus consacrés à l'horloge d'édifice.

Activité éditoriale

Le stock du livret *Petite histoire de l'horloge comtoise*, imprimé à 1 000 exemplaires l'année dernière, était épuisé à l'automne, sans compter les exemplaires encore en dépôt dans diverses librairies et musées. Il a donc été décidé de réimprimer à l'identique et au même prix afin de ne pas perdre de ventes, aussi bien pour les commandes par internet que les réapprovisionnements en librairie,

principalement la librairie Camponovo à Besançon et le musée du Temps. En plus des maisons de la presse locales, nous avons convenu de deux nouveaux dépôts-ventes avec l'horloger de la rue Battant (Jean-Marc Loiseau, 28 rue Battant 25000 Besançon) et Guy Bourdouleix, qui a ouvert un musée-magasin de brocante « A la bonne heure » au 3 de la rue Charles-David 39110 Salins-les-Bains. À l'initiative du président, nous avons édité 1 000 cartes postales anciennes « Odobey-Cadet » (Morez) et autant sur le thème des cabinets d'horloge « Arbez » (Bois-d'Amont) imprimées en Allemagne pour un prix de revient de 5 centimes l'unité.

Nous avons ébauché le livret suivant qui sera consacré à l'histoire de l'horloge d'édifice fabriquée en Franche-Comté et dont nous prévoyons la publication fin 2012. Il n'existe pas d'ouvrage entièrement consacré à ce sujet. Nous visons le public amateur mais aussi les mairies et les directions régionales du patrimoine.

Un éditeur hollandais a reçu le droit de traduire et publier *Petite histoire de l'horloge comtoise* ; un professeur également hollandais nous demande l'autorisation d'utiliser le livret dans ses cours avec l'éclaté que Michel Dumain a dessiné sur notre site.

Défense du patrimoine horloger

Le samedi 26 mars, nous avons assisté à la repose de l'ancienne horloge de la mairie de Flangebouche (Paget, Morez) restaurée par M. Ducret, meilleur ouvrier de France et professeur au lycée horloger de Morteau.

Michel Dumain a confectionné des plaques « Tombe de maître horloger » dont deux ont été apposées sur les tombes Mayet et Odobey à Morez. Une rencontre a eu lieu entre le président et la Fondation du patrimoine afin d'ouvrir un dossier de demande de subvention pour la restauration de tombes en déshérence : nous avons proposé : Mayet, Jobez, Jules Odobey, Delphin Odobey, Paul Girod (horloger et maire de Morez en 1870).

Michel Dumain maintient le contact avec plusieurs mairies des environs de Champagnole qui demandent des renseignements sur leurs horloges (recherches que nous effectuons aux Archives départementales) ou qui envisagent de réparer ou remplacer leur horloge. Nous constituons des dossiers photos avec l'espoir de se voir offrir un jour un vieux mouvement !

Nous avons organisé le samedi 25 juin avec l'association Pasteur-Patrimoine arboisien une visite guidée de l'horloge de l'église d'Arbois (Fumey, Fonceine-le-Haut, 1876, n'est plus en fonctionnement), l'horloge comtoise de l'apothicairerie et les horloges du musée Sarret-de-Grozon, visite qui a eu beaucoup de succès. La semaine suivante, nous avons visité l'horloge de l'église de Mesney, à quelques kilomètres de là, qu'on nous avait signalée en danger de disparition (Bailly-Comte, Morez 1861). Nous restons en contact avec la mairie pour que ce mouvement soit nettoyé et préservé.

L'inventaire général du patrimoine industriel de Morez a été publié cette année sous la direction de Laurent Poupard (Direction régionale des affaires culturelles à Besançon) et qui a fait l'objet d'une excellente exposition au musée de la Lunette. Notons qu'au niveau régional, il n'existe pas d'inventaire sur les horloges remarquables de Franche-Comté et que nous avons aussi un rôle nécessaire à jouer sur ce terrain.

Marie-Paule Renaud, secrétaire

Rapport financier

Les comptes ont été arrêtés au 31 octobre.

Compte d'exploitation :

Au compte « charges », le poste élevé de frais de timbres correspond aux envois des livrets commandés par internet.

Le remboursement de 1603,60 euros est celui de l'avance consentie en 2010 par le président pour les frais d'impression du livret.

Les 500 euros payés à l'imprimeur correspondent à une partie de la facture de réimpression du livret.

Au bilan :

Au passif, apparaît le solde de la facture de réimpression à régler, soit 1 103,60 euros.

À l'actif, apparaissent les stocks d'imprimés au 31 octobre, évalués au prix de revient.

Le poste comptable « Fonds associatif » est calculé par différence pour équilibrer actif et passif. Le bilan n'est pas obligatoire pour les associations mais il permet de faire apparaître les stocks.

Camille Renaud, trésorier adjoint

Association Horlogerie Comtoise

Compte de résultat 2011

Charges		Produits	
Timbres/papeterie	497,17	Ventes cartes	111,00
Imprimeur Estimprim	500,00	Ventes livrets	2258,60
Remboursement Buffard	1603,60	Adhésions	400,00
Excédent	168,83		
Total	2769,60	Total	2769,60

Bilan 2011

Actif		Passif	
Stock cartes postales	75,00	Fonds associatif	2836,17
Stock livrets	1867,60	Imprimeur	1103,60
Avoir caisse	22,97	Excédent	168,83
Avoir Banque Postale	2103,03		
Chèques à encaisser	40,00		
Total	4108,60	Total	4108,60